

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session**

Rome, 12-13 décembre 2005

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

**RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE**

POUR LE

**PROJET D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE L'ÉLEVAGE PAYSAN**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Zambie	3
<b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET</b>	<b>5</b>
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	6
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects novateurs	13
<b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>13</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>15</b>

**APPENDICES**

<b>I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN ZAMBIA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN ZAMBIE)</b>	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. ORGANIGRAMME</b>	<b>5</b>

**TAUX DE CHANGE**

Unité monétaire	=	Kwacha zambien (ZMK)
1,00 USD	=	4 600 ZMK
1 000 ZMK	=	0,217 USD

**POIDS ET MESURES**

Système métrique

**SIGLES ET ACRONYMES**

PPCB	Péripneumonie contagieuse bovine
DCSU	Sous-groupe de lutte contre les maladies
DVLD	Département du développement des services vétérinaires et de l'élevage

**GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE**

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés*

**RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE**

**PROJET D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE L'ÉLEVAGE PAYSAN**

**RÉSUMÉ DU PRÊT**

<b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	République de Zambie
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture et des coopératives
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	14,99 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	7,00 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,12 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	2,63 millions de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	2,25 millions de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

## NOTE DE PRÉSENTATION

**Le projet.** Le projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan jouera un rôle important dans la relance du petit agropastoralisme qui prédomine dans le pays. Il vise à accroître la sécurité alimentaire et les revenus des petits paysans pauvres en leur donnant la possibilité de recourir à nouveau à la traction animale. Il a pour objectifs de ramener l'incidence des deux grandes maladies qui tuent le bétail à des niveaux qui permettent de reconstituer et d'augmenter les petits élevages, et de remplacer les animaux que les petits paysans pauvres ont perdus à la suite de maladies afin qu'ils puissent recourir durablement à la traction animale. En s'appuyant sur l'expérience tirée d'interventions précédentes apparentées, le projet renforcera les moyens nationaux de lutte contre les maladies du bétail et reconstituera les troupeaux des petits paysans qui ont les moyens et la possibilité d'utiliser et d'entretenir des animaux de trait. Parmi les autres questions essentielles que le projet contribuera à faire avancer, on peut citer la mise au point d'arrangements pour le recouvrement des coûts et le financement des campagnes de vaccination, la formulation de règles équitables et rationnelles pour l'attribution d'animaux aux petits paysans, et l'évaluation de la viabilité et de l'accès aux services publics de terrain, qui sont affaiblis par la privatisation, par la concurrence de projets à financement extérieur et par les longues périodes où le financement est insuffisant.

**Qui sont les bénéficiaires?** Le groupe cible est formé des petits paysans pauvres qui ne possèdent pas d'animaux de trait – et ne peuvent y recourir que de façon limitée – et qui ont suffisamment de moyens pour tirer parti d'un meilleur accès à cette ressource. Les activités de lutte contre les maladies bénéficieront à environ 180 000 ménages, parmi lesquels figurent, outre les membres du groupe cible, de nombreux ménages mieux lotis qui possèdent du bétail. Leur inclusion est justifiée, car elle permettra d'améliorer l'accès du groupe cible à la traction animale et est une condition préalable au succès de la reconstitution des troupeaux des petits agriculteurs pauvres. On estime que les activités de reconstitution bénéficieront à 30 000 ménages, dont 10 000 sont dirigés par une femme.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** Trois ruraux sur quatre vivent en dessous du seuil de pauvreté et plus de la moitié sont extrêmement pauvres et incapables de satisfaire leurs besoins nutritionnels minimaux. Une proportion extrêmement forte des ménages extrêmement pauvres sont dirigés par des femmes ou sont frappés par le VIH/sida, la tuberculose ou le paludisme. De nombreux ménages pauvres ou extrêmement pauvres possédaient auparavant du bétail ou avaient accès à la traction animale mais en ont été privés par les épizooties. Ils doivent aujourd'hui travailler leurs terres à la houe et ne peuvent donc cultiver une superficie assez grande pour se nourrir. Le recours à la traction animale permettrait à la plupart d'entre eux de cultiver entre 2 et 4 hectares et d'assurer ainsi leur sécurité alimentaire.

**Comment bénéficieront-ils du projet?** Dans le cadre de la reconstitution des troupeaux des petits paysans pauvres, les organisations communautaires recevront des animaux achetés sur place dont elles s'occuperont. Conformément à la coutume, ces animaux seront mis en commun et leur progéniture sera partagée, ce qui se traduira par une augmentation du nombre d'animaux utilisables pour cultiver les champs et fournissant du fumier. La superficie cultivée par le groupe cible s'en trouvera sensiblement étendue, avec une amélioration corrélative de la production et de la sécurité alimentaire des ménages ainsi que de leurs revenus. Le groupe cible bénéficiera indirectement des investissements visant à améliorer la lutte contre les maladies du bétail, car l'augmentation des troupeaux des ménages mieux lotis se traduira par un accroissement du nombre d'animaux de trait et des quantités de fumier disponibles. Grâce à une lutte plus efficace contre les maladies du bétail, de nombreux ménages pauvres seront en mesure d'agrandir avec le temps leurs troupeaux par des mécanismes endogènes et impulsés par le marché.

**Comment participeront-ils?** Les capacités au niveau des communautés sont insuffisantes pour assurer la gestion des activités de lutte contre les principales maladies animales. La participation des communautés à ces activités se limitera à présenter les animaux à vacciner à l'heure et à l'endroit fixés



et, dans le cas des vaccinations contre la theilériose, à prendre à leur charge la plus grande partie des coûts de vaccination. Les communautés qui bénéficieront des activités de reconstitution des troupeaux seront volontaires et elles participeront aux activités de mobilisation et de formation et à la sélection des animaux. Elles choisiront ceux qui prendront soin du bétail et en deviendront finalement propriétaires, selon les règles du projet. Elles auront tout particulièrement intérêt à bien soigner les animaux et à pérenniser le processus de transfert.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À**  
**LA RÉPUBLIQUE DE ZAMBIE**  
**POUR LE**  
**PROJET D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE L'ÉLEVAGE PAYSAN**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République de Zambie d'un montant de 7,00 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,12 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables pour contribuer au financement du projet d'investissement en faveur de l'élevage paysan. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. La Zambie occupe 752 610 km<sup>2</sup> sur le plateau méridional et central de l'Afrique. Sa population s'élève à 10,5 millions d'habitants (2004), qui ne s'accroît plus que de 1,3% par an, contre 2,4% précédemment, principalement en raison de l'augmentation de la mortalité infantile et de la propagation du VIH/sida, qui touche 16% de la population. Étant donné la place qu'occupent depuis longtemps l'exploitation minière et les industries connexes dans son économie, 64% seulement de sa population est rurale. Le revenu national brut par habitant est de 380 USD (2003). Après trois décennies de déclin économique, dû notamment aux problèmes du secteur minier tels que la baisse des cours internationaux du cuivre, la Zambie fait désormais partie des pays les moins avancés, occupant le 166<sup>e</sup> rang sur les 177 pays classés dans l'Indicateur de développement humain (2005). Deux Zambiens sur trois vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. En milieu rural, trois personnes sur quatre sont pauvres et plus de la moitié sont extrêmement pauvres et incapables de satisfaire leurs besoins nutritionnels fondamentaux. Au cours des deux dernières années, la gestion macroéconomique, qui avait posé problème dans le passé, s'est améliorée et le point de décision prévu par l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés a été atteint en 2005. Cette évolution favorable a coïncidé avec la hausse des cours internationaux du cuivre, qui a entraîné l'expansion des activités d'extraction minière et une augmentation du PIB supérieure à 5% par an.

2. L'agriculture assure entre un cinquième et un quart du PIB, selon les précipitations. Le complexe agroalimentaire en assure d'ordinaire environ 40%. 85% des activités agricoles sont assurées par des paysans pratiquant une agriculture de subsistance sur les trois quarts de la superficie cultivée, le quart restant étant occupé par les exploitations commerciales. Un cinquième seulement des terres arables est cultivé. Avec la libéralisation de l'économie au cours de la dernière décennie, le secteur agricole s'est taillé une part plus importante dans les exportations non traditionnelles: les principaux produits exportés sont à présent le coton-fibre, les fleurs, le sucre, le tabac et les légumes, cultivés pour l'essentiel sous contrat. L'élevage, qui représente 35% de la valeur ajoutée de l'agriculture, fournit des produits alimentaires essentiels et contribue à assurer la production vivrière. L'agropastoralisme est l'activité la plus pratiquée par les petits paysans, qui dépendent du bétail pour leur sécurité alimentaire car celui-ci leur fournit la traction animale et le fumier. Dans les petites

---

<sup>1</sup> Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

exploitations, le bétail est généralement élevé par des groupes de parenté, appelés "kraals", qui l'utilise, le partage et le loue selon des arrangements locaux établis de longue date. Là où le bétail est rare ou hors de leur portée, les paysans travaillent la terre à la main. Le nombre de ceux qui sont revenus à cette méthode a fortement augmenté au cours des années 90 à cause des pertes de bétail dues aux épizooties.

3. Les deux principales maladies auxquelles succombe le bétail sont la theilériose bovine et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB). La theilériose bovine, connue aussi sous le nom de maladie du corridor, est une maladie transmise par les tiques, qui sévit dans la province de Lusaka et dans les provinces du Sud, orientale, du Centre et du Copperbelt. Les petits paysans déclarent des pertes de cheptel comprises entre 30 et 50% pendant les épidémies, et certaines organisations communautaires traditionnelles déclarent des pertes allant jusqu'à 90%. Au cours des 25 dernières années, les poussées épidémiques de theilériose ont réduit de moitié le cheptel bovin dans la province du Sud, le ramenant à 500 000 têtes. Cette situation a été aggravée par le fait que les bains antiparasitaires gérés par les communautés se sont révélés inefficaces pour lutter contre la maladie après que le gouvernement eut cessé d'assurer gratuitement ce service. Un redressement limité a été obtenu ces dernières années grâce à la vaccination ponctuelle des jeunes animaux. La PPCB, maladie transfrontière extrêmement infectieuse d'importance nationale, est venue d'Angola à l'occasion de déplacements de réfugiés et en raison de l'abandon de la zone tampon qui avait confiné la maladie à l'ouest de la frontière. Les poussées épidémiques de PPCB emportent jusqu'à 50% des animaux et réduisent considérablement la productivité de 40% des survivants. Contrairement à la theilériose, qui est endémique, la PPCB pourrait être refoulée jusqu'aux frontières du pays par une campagne de vaccination soutenue et même au-delà avec la coopération internationale.

### **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

4. Le FIDA a consenti à la Zambie 11 prêts d'un montant total de 125 millions de USD pour contribuer à y financer neuf interventions. Les premiers projets visaient à atténuer les effets de la planification centralisée sur les pauvres et à soutenir le processus d'ajustement structurel. Ils ont été suivis d'interventions tendant à renforcer la sécurité alimentaire des ménages et à réduire leur vulnérabilité par des services de soutien, à améliorer l'accès aux ressources productives et aux savoirs techniques et à diversifier les revenus. Ces interventions, toutes clôturées à présent, ont été réalisées avec l'aide des structures gouvernementales en place. L'exécution des projets a souvent connu des retards et des difficultés administratives dans la passation des marchés, le décaissement et le financement de contrepartie. Bien souvent, elle a été entravée par l'insuffisance en personnel, le transfert des ressources aux exécutants sur le terrain a été difficile et la vérification des comptes a été retardée. Le FIDA reconnaît qu'un certain nombre de défauts de conception ont contribué aux difficultés d'exécution, en particulier dans le cas des deux interventions clôturées récemment, conçues et réalisées dans le cadre du programme gouvernemental d'investissement dans le secteur agricole. Bien que la pauvreté de certains petits paysans ait été réduite grâce aux projets soutenus par le FIDA, les résultats laissent à désirer et, en général, les avantages qu'en ont tirés les ruraux pauvres n'ont pas été durables.

5. Les deux interventions en cours que finance le FIDA en Zambie ont été conçues en tenant compte de ces enseignements. Dans le cadre de ces interventions, le gouvernement passe généralement des marchés avec des organismes privés et des ONG compétents pour la réalisation des travaux d'équipement et la fourniture des services destinés aux ruraux pauvres. La gestion et la coordination d'ensemble du projet restent toutefois du ressort du gouvernement. Bien que les nouveaux arrangements aient montré les limites des capacités de gestion des ministères, l'expérience croissante acquise et l'aide à l'exécution apportée par le FIDA et son institution coopérante se traduisent par une amélioration de la planification, du suivi et de l'évaluation, et débouchent peu à peu sur de meilleurs résultats. La lenteur dans la passation des marchés continue cependant à retarder l'exécution.

6. Les faiblesses déjà anciennes du cadre organisationnel et institutionnel intéressant la coordination programmatique et la gestion de l'appui au développement agricole et rural ont entravé la mise en œuvre du Programme d'investissement dans le secteur agricole. Même si on commence à remédier à certaines de ces faiblesses, il faudra du temps pour mettre au point un cadre réaliste. Enfin, il ressort des interventions en cours appuyées par le FIDA que la pratique actuelle consistant à coordonner l'assistance de façon informelle pour étayer des éléments précis du cadre politique et stratégique en évolution du gouvernement, par exemple par le biais du Forum consultatif agricole, convenait dans les circonstances actuelles.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Zambie**

7. **Politique d'éradication de la pauvreté de la Zambie.** La stratégie de réduction de la pauvreté de la Zambie, qui porte sur la période 2001-2005, envisage de réduire la pauvreté par des investissements dans les secteurs clés de l'économie, en mettant essentiellement l'accent sur le développement agricole et rural et des politiques proactives de lutte contre le VIH/sida, de promotion de la femme et de protection de l'environnement couvrant de façon intégrée les principaux secteurs de l'économie. Les principaux instruments seront l'amélioration des infrastructures rurales, la création d'emplois ruraux en encourageant des initiatives de grande envergure, le renforcement des liens entre les petits exploitants d'une part et les producteurs commerciaux et l'agro-industrie d'autre part, la stimulation des petites entreprises rurales, l'aide aux ruraux les plus pauvres qui n'ont guère la possibilité de vendre leurs produits sur le marché afin qu'ils améliorent leurs techniques de production vivrière de manière à disposer de plus de nourriture, et le renforcement des services sociaux en matière d'éducation, de santé et d'assainissement. S'agissant de l'agriculture, les dispositions de la stratégie de réduction de la pauvreté sont complétées par une politique nationale, récemment approuvée, concernant l'agriculture et les coopératives, et par un programme de commercialisation agricole qui met l'accent sur les marchés, le financement et les investissements, le développement et la diffusion de la technologie, la gestion et la coordination de ce secteur et les infrastructures.

8. Le cadre politique et stratégique du sous-secteur de l'élevage, qui découle du Plan de développement de l'élevage, attribue une grande priorité à la lutte contre les épizooties ayant des incidences sur l'économie nationale, telles que la PPCB; elle privilégie la reconstitution des troupeaux et l'augmentation de la production animale en général; l'amélioration de la productivité et la gestion des produits commercialisables de l'élevage, spécialement dans le secteur paysan; et la fourniture des services publics nécessaires à la croissance de ce secteur. Très peu de ces initiatives ont cependant vu le jour, exception faite de la création de divers fonds quasi publics dotés d'un mandat précis, comme le Fonds de développement de l'élevage. Le cadre politique et réglementaire du sous-secteur de l'élevage date en grande partie de l'époque où le développement était dirigé par l'État, bien que des politiques, des lois et des plans d'action appropriés aient été élaborés depuis. Parmi les autres mesures stratégiques et politiques qui orientent la réalisation des initiatives de réduction de la pauvreté rurale figure notamment une politique nationale de promotion de la femme, qui donne une place éminente à cette question par l'intermédiaire de fonctionnaires qui en sont spécialement chargés dans les ministères et autres organismes et au moyen du cadre stratégique national conçu en réponse à la pandémie du VIH/sida.

9. **Les activités d'autres grands donateurs visant à éradiquer la pauvreté.** Un certain nombre d'activités de développement du petit élevage ont été financées dans le passé, souvent comme composante mineure d'interventions plus larges, mais peu de donateurs financent encore ou envisagent de financer à l'avenir des programmes importants pour appuyer ce sous-secteur. Les États-Unis d'Amérique, la Norvège et les Pays-Bas aident à accroître les capacités du Fonds de développement de l'élevage pour que celui-ci puisse consolider sa position et intervenir comme prestataire de services conformément à son mandat. L'Allemagne aide des ONG à exécuter de petites activités de reconstitution du cheptel, centrées principalement sur le petit bétail. La Suède finance un programme destiné aux petits paysans d'intensification de l'élevage et de commercialisation qui fait appel au Fonds de développement de l'élevage et au Centre zambien d'assistance technique à l'agro-

industrie pour la reconstitution du cheptel, la reproduction du bétail, la vulgarisation et le développement de centres de collecte du lait et de centres commerciaux. Au début de 2005, la Banque africaine de développement a procédé à la préévaluation d'un projet de soutien aux petits paysans en matière de production et de commercialisation agricoles, qui comprend une composante relative au développement de la petite production laitière et à la fourniture d'un appui à l'élaboration de politiques. La Banque mondiale élabore un projet de soutien au développement agricole comprenant une aide éventuelle pour l'analyse des politiques et la mise en place d'un cadre institutionnel, le développement des infrastructures agricoles et la recherche agricole.

10. La Belgique a financé le projet zambien d'assistance aux services vétérinaires. Clôturé en 2003, ce projet a permis de fournir des vaccins, d'organiser des campagnes de vaccination et d'aider à maintenir la chaîne du froid. Des programmes d'urgence pour lutter contre la PPCB ont été appuyés récemment par le Danemark, les États-Unis, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Des ONG internationales, dont le Comité international de la Croix-Rouge, World Vision, Send a Cow et Plan International mettent en place des projets de culture sous contrat et des programmes de développement du petit élevage à petite échelle dans tout le pays. Land O'Lakes contribue à la formation commerciale en production laitière et fournit des prêts pour les centres de collecte du lait, le matériel, les véhicules de transport du lait et les animaux. Keepers Zambia Foundation, en collaboration avec le Fonds de développement de l'élevage, a assuré le maintien d'une chaîne du froid pour la distribution de vaccins dans certaines parties du pays. CARE International, qui fournit des services de soutien, des produits vétérinaires, des bicyclettes et une formation laitière et appuie la construction de centres de collecte du lait, a été chargée de réaliser sous contrat un programme de vaccination contre la PPCB financé par l'Union européenne. Heifer International a fait appel au personnel de district du Ministère de l'agriculture et des coopératives pour former les paysans à la répartition du bétail. La plupart des interventions appuyées par des ONG recourent aux services des assistants d'élevage du Ministère de l'agriculture et des coopératives pour réaliser leur programme.

11. **Stratégie du FIDA en Zambie.** L'exposé des options et stratégies d'intervention du pays (COSOP) approuvé en avril 2004 est le principal document d'orientation sur lequel repose l'appui du FIDA en Zambie. Le premier axe stratégique du COSOP consiste à encourager les activités de commercialisation des petits paysans, y compris l'établissement de liens équitables entre ceux-ci et l'agro-industrie, et à améliorer l'accès aux services financiers ruraux. Le second axe consiste à aider les populations rurales les plus isolées à accroître leur productivité, leur production alimentaire et leurs revenus en augmentant le champ d'action et l'utilité des services et des investissements destinés aux ménages ruraux productifs les plus pauvres, y compris ceux dirigés par une femme ou touchés par le VIH/sida. On estime que les principaux domaines de concertation dans le contexte des deux axes stratégiques seront les questions réglementaires et institutionnelles liées à la supervision du secteur des services financiers ruraux et la formulation des arrangements politiques, réglementaires et institutionnels nécessaires à la lutte contre les maladies du bétail. Enfin, le COSOP a confié au FIDA, en tant que principal donateur dans la région, un rôle dans la relance du secteur de l'élevage paysan, qui a gravement souffert des épidémies répétées consécutives à la disparition des services vétérinaires publics dans les années 90.

12. **Justification du projet.** La majorité des ruraux en Zambie tirent leur subsistance de petites exploitations agropastorales, ils produisent des aliments de base et élèvent d'ordinaire quelques bovins, du petit bétail et des volailles, et pratiquent des cultures de rapport s'il existe à proximité des établissements plus importants et des opérations de culture sous contrat. Comme elles utilisent une technologie exigeant peu d'intrants et une faible productivité et qu'elles dépendent des précipitations, ces exploitations sont loin d'assurer un revenu suffisant aux ménages dans la majorité des cas. Les ménages ruraux sont extrêmement pauvres dans 54% des cas, vivant sous le seuil de pauvreté et souffrant de la faim pendant plusieurs mois de l'année. En outre, 22% d'entre eux vivent sous le seuil national de pauvreté, qui repose sur le pouvoir d'achat, et sont considérés comme pauvres. Ces deux

couches forment ensemble les trois quarts des paysans pauvres vivant d'une agriculture de subsistance.

13. Le principal moyen d'échapper à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté est d'avoir accès au bétail et à d'autres facteurs de production. Le bétail est indispensable à l'exploitation agropastorale, car sa force de traction permet de cultiver une superficie nettement plus grande qu'avec des outils à main et de pratiquer aussi bien des cultures commerciales que des cultures vivrières. Il fournit également du fumier, qui est essentiel pour augmenter la productivité étant donné que les sols sont légers et sablonneux dans la plupart des régions du pays. Le bétail constitue en outre une source précieuse de viande, de lait et de divers produits dérivés, il joue un rôle fondamental dans la culture et la tradition étant considéré comme un facteur de prestige essentiel, il est utilisé comme dot, comme épargne pour payer les frais de scolarisation et d'autres dépenses, et pour faire la soudure quand les récoltes sont mauvaises. Or, le cheptel national a été considérablement réduit et ce sont les petits paysans qui ont subi l'essentiel des pertes, si bien que de nombreux ruraux pauvres en sont amenés à lutter pour leur survie. Cette diminution spectaculaire du cheptel est essentiellement due à l'arrêt des mesures publiques de lutte contre les maladies animales locales et transfrontières d'importance économique. Cela a été aggravé par la sécheresse et, dans une certaine mesure, par la pandémie du VIH/sida, qui a raréfié la main-d'œuvre agricole disponible. Le présent projet vise donc à permettre aux petits paysans pauvres de recourir à nouveau à la traction animale grâce à diverses mesures de soutien – lutte contre les maladies, reconstitution du cheptel et formation des bénéficiaires –, l'idée étant que le rétablissement de l'accès à la traction animale leur donnera de meilleures chances de s'extraire de la pauvreté.

## **DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET**

### **A. Zone du projet et groupe cible**

14. Le projet aura une portée nationale. Les zones d'intervention seront choisies en fonction de la prévalence de la PPCB et de la theilériose ainsi que de l'importance économique du bétail dans les systèmes d'exploitation. On estime que la lutte contre la theilériose portera principalement sur les provinces orientale, du Centre, du Sud et dans la province du Copperbelt, et que la lutte contre la PPCB sera menée dans les provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord. Les zones d'intervention effective seront toutefois choisies en fonction de la prévalence de la maladie plutôt que d'après les frontières administratives. Les zones du projet seront choisies en fonction des résultats d'une étude exploratoire nationale d'évaluation visant à déterminer les endroits où les communautés qui ont perdu du bétail sont nombreuses et rempliraient les conditions voulues pour bénéficier du projet, et d'études de sélection ultérieures effectuées chaque année pour choisir les groupes de parenté qui sont disposés à participer au projet et qui satisfont aux critères d'admissibilité, et, enfin, après avoir trouvé un vaccin efficace contre les souches de vecteurs de la theilériose prédominantes dans la province du Centre et dans celle du Copperbelt. Sur le plan géographique, les activités relevant de la composante "reconstitution du cheptel de trait" auront un lien étroit avec les investissements dans la lutte contre les maladies animales, étant donné qu'un risque réduit de mortalité est une condition préalable au rétablissement de l'accès des petits paysans à la traction animale.

15. Les bénéficiaires du projet sont les petits paysans pauvres qui ne possèdent pas d'animaux de trait et ne peuvent y recourir que de façon limitée mais qui ont une capacité de production suffisante en termes de terre, de main-d'œuvre et d'outils pour pouvoir tirer tout le profit possible d'un meilleur accès à la traction animale. Il s'agit principalement de ménages extrêmement ou modérément pauvres, qui représentent de 60 à 70% de la population rurale totale et plus de 85% des ruraux pauvres. À l'heure actuelle, les ménages démunis qui forment les 10% de la population située au bas de l'échelle de pauvreté resteront probablement exclus du groupe cible du projet, car leur manque chronique de capacité de production limite fortement leur aptitude à tirer les bénéfices agricoles qu'offre un meilleur accès à la traction animale. Étant dépourvus de tout, ces ménages doivent bénéficier d'une

assistance de type filet de sécurité. Cependant, en raison de sa démarche privilégiant le groupe, le projet se fonde sur les liens de parenté et les responsabilités réciproques des groupes traditionnels et pourrait atteindre ces ménages en ouvrant des perspectives à ceux qui peuvent être considérés comme les pauvres économiquement actifs.

16. Les activités du projet consacrées à la lutte contre les maladies animales bénéficieront à un grand nombre de ménages en dehors du groupe cible primaire, en l'occurrence les ménages plus aisés qui possèdent du bétail. Cela se justifie toutefois du point de vue du groupe cible, puisque celui-ci aura ainsi plus largement accès aux ressources offertes par le bétail. C'est également une condition préalable pour pouvoir accroître avec succès le cheptel des petits paysans.

### **B. Objectifs et portée**

17. Le but est d'accroître les revenus et la sécurité alimentaire des petits paysans pauvres en leur permettant de recourir à nouveau à la traction animale. Les deux objectifs du projet consistent à: i) ramener l'incidence de la PPCB et de la theilériose à des niveaux qui permettent de reconstituer et d'agrandir les petits élevages; et ii) remplacer les animaux que les petits paysans pauvres ont perdus à la suite de maladie, afin qu'ils puissent recourir durablement à la traction animale.

18. Le projet vise principalement à permettre aux paysans pauvres, en particulier aux femmes, de tirer des moyens de subsistance suffisants de petites entreprises agropastorales viables dans un environnement de marché sans avoir besoin de subventions ou d'une aide sociale permanente. Les autres interventions resteront improductives aussi longtemps que les activités agricoles de subsistance essentielles ne se seront pas relevées de leur effondrement.

### **C. Composantes**

19. Le projet comprend trois composantes à réaliser en sept ans dans un ordre approprié, l'accent étant mis exclusivement sur les activités préparatoires pendant la première année d'exécution. Ces composantes sont: i) la lutte contre les maladies animales; ii) la reconstitution du cheptel de trait; et iii) la gestion du projet.

#### **Lutte contre les maladies animales (coûts de base: 7,8 millions de USD)**

20. Cette composante a pour objectif de renforcer les moyens gouvernementaux de lutte et de ramener l'incidence de la theilériose et de la PPCB à des niveaux qui autorisent la reconstitution et la croissance du cheptel bovin des petits paysans.

21. **Développement de la lutte contre les maladies.** Cette sous-composante renforcera la capacité du gouvernement à planifier et exécuter les activités de lutte contre les maladies, en particulier pour les activités de gestion et de recherche concernant la theilériose et l'éradication de la PPCB. Le projet renforcera le sous-groupe de lutte contre les maladies (DCSU) qui a été récemment créé au sein du groupe de lutte contre les maladies et d'interface de la section des Services vétérinaires de terrain au Département du développement des services vétérinaires et de l'élevage. Ce sous-groupe sera composé d'un coordonnateur, de deux diagnosticiens ainsi que d'un épidémiologiste à temps plein pour la theilériose et d'un autre pour la PPCB. Un appui technique de courte durée sera fourni pendant toute la durée du projet par un spécialiste de la lutte contre les maladies. Le DCSU sera doté des moyens nécessaires pour traiter les données de surveillance et les données sérologiques afin d'établir des cartes de prévalence. Les épidémiologistes seront formés à la planification de la lutte contre les maladies et à la conception des enquêtes, et ils étudieront les méthodes de lutte contre les maladies des pays voisins pour que le Ministère de l'agriculture et des coopératives puisse bénéficier de leur expérience et consolider sa participation aux réseaux régionaux de lutte contre les maladies animales. Le DCSU s'emploiera dans un premier temps à rassembler des données concernant directement la



planification et l'application des mesures de lutte contre la theilériose et la PPCB. Lorsqu'il aura acquis de l'expérience, il se chargera de l'épidémiologie de toutes les maladies du bétail. Cette sous-composante aidera aussi l'Institut central de recherche vétérinaire à s'acquitter de ses tâches et notamment à traiter plus de 20 000 échantillons liés à la theilériose et plus de 90 000 échantillons liés à la PPCB. À cette fin, il sera fourni des véhicules (y compris un laboratoire mobile), du matériel informatique et des logiciels, du matériel et des fournitures de laboratoire, une formation en salle de classe pour le personnel de laboratoire et du matériel de terrain.

**22. Gestion de la theilériose bovine et recherche sur cette maladie.** Cette sous-composante permettra de réaliser les enquêtes préalables à la vaccination, d'organiser les campagnes de vaccination contre la theilériose et d'identifier la souche vectrice de la theilériose dans la province du Centre et dans la province du Copperbelt en vue de la mise au point d'un vaccin et du lancement de campagnes de vaccination dans ces provinces. Des équipes de terrain composées de membres du personnel du DCSU, d'assistants d'élevage et d'un chauffeur seront dotées de moyens de transport et recevront des indemnités de terrain pour réaliser les enquêtes préalables à la vaccination dans les provinces du Sud et orientale et effectuer ensuite les campagnes de vaccination ainsi qu'une enquête de surveillance postérieure à la vaccination dans chaque district. La zone couverte comprendra 10 districts au départ et sera étendue à 15 districts à partir de la quatrième année du projet. Chaque équipe de district et de province concernée par l'exécution de cette sous-composante disposera d'un pick-up tout terrain à double cabine, de matériel de vaccination, de matériel de camping et de liaisons par courrier électronique pour faciliter la déclaration des maladies. Les besoins en vaccins sont évalués à 725 700 doses, sur la base de deux campagnes par an et par district couvrant la moitié des jeunes bovins au cours de chaque campagne et atteignant 70% de la population totale de bovins. Environ 938 000 jeunes bovins devraient être vaccinés pendant la durée du projet. Cette sous-composante financera par ailleurs un programme de recherche sur la theilériose réalisé par l'Institut central de recherche vétérinaire pour identifier la ou les souches locales de *Theileria parva* afin de déterminer lequel des deux stabilats locaux est efficace dans la province du Centre et dans la province du Copperbelt. Si les essais démontrent que les souches de *Theileria parva* sont les mêmes que celles de la province du Sud, on utilisera pour les vaccinations dans la province du centre le vaccin souche de Chitongo pendant la troisième année du projet. Une souche différente exigerait qu'on mette au point un nouveau vaccin dont l'expérimentation prendrait au moins quatre ans. Les résultats des essais pourraient être positifs ou négatifs et l'on a prévu les deux éventualités.

**23. Éradication de la péripneumonie contagieuse bovine.** Cette sous-composante éliminera la PPCB au moyen d'un programme de lutte d'une durée de six ans conçu, planifié et réalisé en conformité rigoureuse avec les directives de l'Organisation mondiale des épizooties (OIE). La PPCB est présente dans certaines régions des sept districts de la province de l'Ouest et dans cinq districts de la province du Nord-Ouest. Dans le nord-est de la province du Nord, trois districts sont menacés par la PPCB introduite par les troupeaux de bovins massai venant de la République-Unie de Tanzanie. Des dispositions ont été prises pour prélever des échantillons sur 10% au maximum de la population de bovins ciblée dans les zones à faible risque et sur 100% dans les zones à haut risque. Le dépistage préalable à la vaccination comprendra des diagnostics cliniques, des analyses post mortem et des inspections de la viande. Les analyses de diagnostic des mycoplasmes mycoïdes faites par l'Institut central de recherche vétérinaire permettront: d'écarter et d'abattre des animaux séropositifs; d'obtenir les données de base nécessaires à la planification de la campagne d'éradication de la maladie, y compris la commande des vaccins; d'établir des cartes de prévalence pour repérer les foyers de maladie; et de faire respecter la réglementation sur les déplacements du bétail entre les provinces et les districts. La sous-composante financera des équipes de terrain de cinq personnes chargées de surveiller l'application des mesures de lutte. Chaque équipe de province et de district participant à l'exécution de la sous-composante sera dotée d'un pick-up tout terrain à double cabine et de matériel de camping, et chacun des 15 bureaux de district disposera d'abonnements annuels à Internet pour faciliter la déclaration des maladies. On a prévu l'achat de 3,8 millions de doses de vaccin contre la PPCB, ce qui est suffisant pour vacciner 90% de l'effectif estimé du troupeau cible. L'achat des doses

et leur répartition seront effectués chaque année sur la base de l'évaluation des besoins sur le terrain. En raison de l'élimination graduelle de la maladie dans les zones de vaccination au fur et à mesure que les travaux progresseront, le nombre de doses requises diminuera rapidement vers la fin du projet.

#### **Reconstitution du cheptel de trait (coûts de base: 4,1 millions de USD)**

24. Cette composante a pour objectif de remplacer les animaux que les petits paysans pauvres ont perdus à la suite de maladie afin qu'ils puissent recourir durablement à la traction animale. Ces activités seront réalisées sous contrat par des prestataires de services du secteur privé et des ONG.

25. **Soutien à la gestion du transfert de bétail.** Cette sous-composante vise à garantir la compétence des organismes locaux privés chargés d'effectuer sous contrat les transferts de bétail prévus par la deuxième sous-composante. Les activités comprennent une étude initiale nationale visant à repérer les endroits où les communautés qui ont perdu des animaux de trait et de reproduction sont les plus nombreuses; des ateliers visant à familiariser les prestataires de services du secteur privé intéressés aux procédures de passation des contrats et de sous-traitance relatives au projet; la formulation d'un programme de formation à l'élaboration de programmes de cours à l'intention des groupes bénéficiaires sur les cultures, l'élevage, la santé et l'hygiène de la famille; et un soutien en matière de gestion par le recrutement pour une courte durée d'un spécialiste en reconstitution du cheptel de trait qui sera chargé d'élaborer les contrats de transferts d'animaux et de donner des conseils sur la gestion de ce transfert.

26. **Transferts de bétail.** Cette sous-composante fournira les informations de référence nécessaires pour l'attribution des animaux et permettra d'effectuer, de suivre et d'appuyer les transferts de bétail. En se fondant sur l'étude nationale d'évaluation, on réalisera des études annuelles de sélection pour repérer des ensembles de groupes de parenté désireux de participer au projet et qui satisfont aux critères d'admissibilité. La distribution des animaux sera réalisée sous contrat par un ou plusieurs entrepreneurs principaux qui seront chargés de mener des campagnes de sensibilisation des bénéficiaires; de renforcer les capacités des groupes de parenté bénéficiaires; de réaliser des programmes de qualification; de former les travailleurs communautaires chargés du bétail; d'acquérir les animaux et de les livrer aux groupes de parenté bénéficiaires; de s'assurer que ceux-ci respectent les arrangements convenus; et de contrôler l'état, la santé et la fécondité des animaux en collaboration avec les services vétérinaires et de production animale du Ministère de l'agriculture et des coopératives.

#### **Gestion du projet (coûts de base: 1,9 million de USD)**

27. Cette composante aidera le Gouvernement zambien à réaliser les composantes "lutte contre les maladies animales" et "reconstitution du cheptel de trait" en établissant au sein du DVLDD une unité de coordination du projet chargée de gérer l'exécution courante de celui-ci pour le compte du Ministère de l'agriculture et des coopératives. Des fonds seront fournis pour le recrutement d'un coordonnateur de projet, d'un responsable de la passation des marchés et des questions financières, d'un responsable du suivi et de l'évaluation, d'un responsable de la reconstitution du cheptel de trait et du personnel d'appui requis. Le projet dotera l'unité de coordination du projet de véhicules, d'ordinateurs et de matériel de bureau divers et pourvoira aux dépenses de fonctionnement des véhicules et des bureaux ainsi qu'au versement des indemnités de terrain.

### **D. Coûts et financement**

28. Le coût total du projet, y compris les provisions pour aléas, ainsi que les droits et taxes au cours des sept ans que durera son exécution, est estimé à 14,99 millions de USD. Les provisions pour aléas d'exécution interviennent pour 252 400 USD et les provisions pour aléas financiers pour 920 600 USD, soit respectivement 2% et 7% du total des coûts de base (13,82 millions de USD). Les

dépenses en devises représentent 4,76 millions de USD, soit 32% du coût total du projet, tandis que les droits et taxes s'élèvent à 1,81 million de USD, soit 12%. Les dépenses d'investissement et les charges renouvelables représentent respectivement 70% et 30% des coûts de base.

29. Le projet sera financé par un prêt du FIDA de 10,11 millions de USD (67,5% du coût total), par une contribution du Gouvernement zambien de 2,63 millions de USD (17,5%) et par une contribution des bénéficiaires de 2,25 millions de USD (15%). Outre les droits et taxes, le gouvernement financera les salaires des fonctionnaires participant à l'exécution du projet. Les droits et taxes correspondent à des recettes auxquelles le gouvernement renonce et auront un effet neutre sur le budget de l'État. Les salaires ne représentent pas un surcoût pour le gouvernement, puisque aucun poste nouveau permanent ne sera créé et que le personnel en place sera affecté pendant une partie de son temps aux activités du projet. Les bénéficiaires financeront une part croissante des coûts de la vaccination contre la theilériose, qui passera de 20% actuellement à 80% vers la fin du projet.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup> (en milliers de USD )

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Lutte contre les maladies animales					
1. Développement de la lutte contre les maladies	537,6	624,1	1 161,7	54	8
2. Gestion de la theilériose et recherche sur cette maladie	2 507,2	2 336,7	4 843,9	48	35
3. Éradication de la PPCB	1 020,5	736,0	1 756,6	42	13
<b>Total partiel</b>	<b>4 065,3</b>	<b>3 696,8</b>	<b>7 762,1</b>	<b>48</b>	<b>56</b>
B. Reconstitution du cheptel de trait					
1. Soutien à la gestion du transfert de bétail	607,5	313,7	921,2	34	7
2. Transferts de bétail	3 053,8	134,7	3 188,5	4	23
<b>Total partiel</b>	<b>3 661,4</b>	<b>448,4</b>	<b>4 109,7</b>	<b>11</b>	<b>30</b>
<b>C. Gestion du projet</b>	<b>1 734,2</b>	<b>214,3</b>	<b>1 948,5</b>	<b>11</b>	<b>14</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>9 460,9</b>	<b>4 359,5</b>	<b>13 820,4</b>	<b>32</b>	<b>100</b>
Provision pour aléas d'exécution	108,5	143,9	252,4	57	2
Provision pour aléas financiers	661,4	259,2	920,6	28	7
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>10 230,9</b>	<b>4 762,6</b>	<b>14 993,4</b>	<b>32</b>	<b>108</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup> (en milliers de USD)

Composantes	Gouvernement		FIDA		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Lutte contre les maladies animales											
1. Développement de la lutte contre les maladies	262	21,0	986	79,0	-	-	1 249	8,3	670	397	182
2. Gestion de la theilériose et recherche sur cette maladie	1 372	25,6	1 735	32,4	2 251	42,0	5 358	35,7	2 602	1 755	1 001
3. Éradication de la PPCB	612	33,4	1 223	66,6	-	-	1 835	12,2	773	718	344
<b>Total partiel</b>	<b>2 246</b>	<b>26,6</b>	<b>3 944</b>	<b>46,7</b>	<b>2 251</b>	<b>26,7</b>	<b>8 441</b>	<b>56,3</b>	<b>4 045</b>	<b>2 870</b>	<b>1 527</b>
B. Reconstitution du cheptel de trait											
1. Soutien à la gestion du transfert de bétail	187	18,5	824	81,5	-	-	1 011	6,7	343	575	93
2. Transferts de bétail	124	3,6	3 337	96,4	-	-	3 461	23,1	146	3 190	124
<b>Total partiel</b>	<b>312</b>	<b>7,0</b>	<b>4 160</b>	<b>93,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 472</b>	<b>29,8</b>	<b>490</b>	<b>3 765</b>	<b>217</b>
<b>C. Gestion du projet</b>	<b>70</b>	<b>3,4</b>	<b>2 010</b>	<b>96,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 080</b>	<b>13,9</b>	<b>228</b>	<b>1 782</b>	<b>70</b>
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>2 628</b>	<b>17,5</b>	<b>10 114</b>	<b>67,5</b>	<b>2 251</b>	<b>15,0</b>	<b>14 993</b>	<b>100,0</b>	<b>4 763</b>	<b>8 416</b>	<b>1 814</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

### **E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes**

30. **Passation des marchés.** Les marchés de biens et de services seront passés conformément aux procédures du gouvernement dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec les directives du FIDA en la matière. Selon le plan annuel approuvé pour la passation des marchés, les seuils et procédures ci-après s'appliqueront: i) appel d'offres international pour les marchés de biens et services d'un coût estimatif de 250 000 USD ou plus; ii) appel d'offres local pour marchés de biens et de services d'un montant compris entre 20 000 et 250 000 USD; et iii) consultation de fournisseurs à l'échelon national pour les marchés de biens et de services d'un montant inférieur à 20 000 USD. Les consultants seront choisis et recrutés conformément aux procédures du gouvernement dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec les directives du FIDA concernant le recours aux services de consultants. Le bétail sera acheté sur place.

31. **Décaissements.** Le décaissement du prêt du FIDA s'étalera sur sept ans. Le Ministère des finances et de la planification nationale ouvrira un compte spécial libellé en dollars des États-Unis auprès d'une banque commerciale agréée par le FIDA. Le compte spécial sera tenu et géré conformément aux dispositions fixées dans l'accord de prêt. Les sommes versées en règlement de dépenses inférieures à 25 000 USD afférentes i) aux biens et services et ii) à la formation locale et aux dépenses de fonctionnement supplémentaires seront remboursées par le FIDA sur présentation de relevés de dépenses certifiés accompagnés des justificatifs correspondants qui seront conservés par l'unité de coordination du projet (UCP) aux fins d'examen par les missions de supervision et de la vérification annuelle des comptes du projet. Les demandes de retrait pour toutes les autres dépenses seront appuyées par des justificatifs conformément aux procédures de décaissement du FIDA. Un compte du projet libellé en kwacha zambiens sera ouvert auprès d'une banque commerciale agréée par le Fonds.

32. **Comptabilité et vérification des comptes.** L'UCP adoptera des systèmes de comptabilité garantissant que les relevés comptables et les états financiers du projet seront établis et tenus conformément aux normes comptables internationales et aux exigences du gouvernement. L'UCP regroupera toutes les informations financières et fera rapport périodiquement au gouvernement, au FIDA, à l'institution coopérante et aux vérificateurs des comptes. La vérification des comptes et des états financiers sera faite chaque année budgétaire sur la base des normes internationales en la matière et conformément aux directives du FIDA en matière d'audit. Le Vérificateur général choisira pour ce faire des vérificateurs des comptes indépendants sur la base des directives du FIDA.

### **F. Organisation et gestion**

33. L'exécution du projet sera du ressort du Ministère de l'agriculture et des coopératives. Les orientations politiques et techniques d'ensemble seront données par un comité de pilotage du projet qui sera présidé par le Secrétaire permanent à l'agriculture et dont la composition sera agréée par le FIDA. L'UCP assurera la gestion courante de l'exécution du projet et sera chargée de la planification, de la coordination et de l'examen continu des produits du projet et de son efficacité par rapport à sa finalité et à ses objectifs. Les activités du projet seront réalisées en partenariat par des unités de gestion et des unités techniques de l'administration, principalement le DVLD; des organes du secteur privé tels que des entreprises privées et des ONG; et des organisations paysannes travaillant dans le cadre de contrats fondés sur la performance et de mémorandums d'accord.

34. Pour donner de bons résultats, le suivi et l'évaluation des activités devront bénéficier de la participation active de toutes les parties intervenant dans l'exécution du projet, sous la responsabilité générale de l'UCP. Le système de suivi comportera des rapports trimestriels fondés sur le cadre logique et sur les plans de travail et budgets annuels et sera articulé par composante. L'UCP définira et gèrera le système de suivi en utilisant les indicateurs proposés dans le cadre logique, conformément aux exigences du système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA. En liaison avec les

prestataires de services sous contrat, l'UCP réalisera une enquête de référence et l'étude nationale d'évaluation. Le choix des bénéficiaires du projet au cours d'une année budgétaire déterminée et les critères de référence seront revus chaque année au cours des études de sélection de groupes, qui évalueront aussi l'impact du projet. Dans le cadre des préparatifs de l'examen à mi-parcours, une étude présentera une évaluation approfondie de l'impact du projet et exposera les enseignements tirés. Une évaluation finale d'impact sera réalisée avant l'achèvement du projet.

### **G. Justification économique**

35. Les avantages financiers escomptés au niveau des ménages ont été évalués à l'aide de modèles d'élevage et de projections concernant le cheptel pour ce qui est des investissements dans la lutte contre les maladies animales, et des modèles d'exploitation ont été utilisés pour quantifier les avantages découlant d'une disponibilité accrue d'animaux de trait et de fumier. Les projections concernant le cheptel fondées sur un scénario prévoyant des mesures de lutte contre les maladies font apparaître des effets positifs importants en termes d'effectifs par rapport aux projections fondées sur un scénario ne prévoyant pas de telles mesures. Les avantages escomptés tant en nombre de têtes de bétail qu'en valeur sont nettement plus élevés pour la vaccination contre la PPCB que pour celle contre la theilériose. Les modèles d'exploitation montrent que les trois principaux avantages découlant d'une disponibilité accrue en animaux de trait et en fumier au niveau de l'exploitation sont: l'augmentation des rendements par hectare grâce à un labour plus efficace et à l'emploi de fumier; l'augmentation des surfaces cultivées grâce à la traction animale, qui allège la charge de travail; et une réduction des besoins en main-d'œuvre par hectare alliée à une productivité accrue du travail. Il ressort de ces modèles que le revenu familial annuel ferait plus que doubler grâce au recours à la traction animale et au fumier. Avec le projet, les revenus atteindraient 170 à 260 USD pour les ménages dirigés par un homme et 100 à 150 USD pour les ménages dirigés par une femme. Le taux de rentabilité économique du projet, calculé sur une période de 20 ans, est estimé à 14,8%. Il tomberait à 10,9% et à 7,5% si les avantages du projet étaient différés d'un an et de deux ans, respectivement.

### **H. Risques**

36. Les principaux risques du projet sont d'ordre institutionnel et administratif plutôt que d'ordre technique ou scientifique. En général, le rôle du bétail dans la petite agriculture est fort bien compris, comme l'attestent les usages locaux consistant à élever du bétail et à partager les services qu'il rend. Le projet fait appel aux mécanismes de transfert du bétail les plus efficaces et à des méthodes optimales de lutte contre les maladies animales, par exemple à la vaccination plutôt qu'aux bains antiparasitaires pour lutter contre la theilériose, et il offre la possibilité d'établir de véritables partenariats entre le secteur privé et le secteur public pour fournir un appui aux paysans des zones reculées. Certaines inquiétudes subsistent néanmoins concernant la volonté de financer à long terme les activités essentielles du secteur public, l'utilisation efficace des fonctionnaires sur le terrain et la capacité du gouvernement à gérer des contrats de services. Les investissements proposés ne seront viables que si le Ministère de l'agriculture et des coopératives est doté à la fin du projet d'un système opérationnel évolué, efficace et abordable pour lutter durablement contre la theilériose, la PPCB et d'autres maladies animales. Pour atténuer ces risques, on a opté lors de la conception du projet pour une formule minimaliste et abordable limitant à l'essentiel le renforcement des institutions aux échelons national et local et l'on a prévu l'emploi à temps plein d'un personnel dévoué, une large participation des bénéficiaires et le maintien des institutions et des techniques après l'achèvement du projet.

### **I. Impact sur l'environnement**

37. Les activités du projet ont fait l'objet d'une analyse écologique. Elles visent uniquement à rétablir la production végétale perdue et à ramener les pertes de bétail aux niveaux qui étaient

supportables dans le passé. Aucun impact négatif n'est attendu des mesures de lutte contre les maladies ni des transferts de bétail qui seront effectués au niveau des villages avec l'aide du projet. La méthode de gestion de la theilériose fondée sur la vaccination est nettement meilleure pour l'environnement que la méthode des bains antiparasitaires utilisée actuellement sans grand succès dans certaines régions du pays. L'approche générale consiste à reconstituer le cheptel des petites entreprises agropastorales qui sont bien adaptées aux conditions écologiques locales. Dans l'ensemble, le projet a été classé dans la catégorie "B" et il n'est pas jugé nécessaire de procéder officiellement à une évaluation ou à des analyses de l'environnement.

### **J. Aspects novateurs**

38. Le principal aspect novateur du projet réside dans le recours au système traditionnel de gestion du bétail en vue de constituer une base de ressources durable pour les petits paysans pauvres exerçant des activités agropastorales, qui permette d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages. Les principaux aspects de cette innovation sont: la constitution d'un capital détenu par le groupe sous forme d'un cheptel de départ; le fait que les bénéficiaires assurent intégralement la gestion et ont la pleine propriété des ressources qui leur sont transférées par le projet; et les arrangements prévus par le projet pour ce transfert, qui remettront en vigueur les traditions de soutien mutuel, en sorte que les avantages du projet atteignent même les familles paysannes les plus pauvres, pour autant qu'elles aient la volonté de saisir les possibilités ainsi offertes.

### **TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

39. Un accord de prêt entre la République de Zambie et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe au présent document.

40. La République de Zambie est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

41. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### **QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION**

42. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Zambie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à sept millions de droits de tirage spéciaux (7 000 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> décembre 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge





**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES**

**INCLUDES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**  
(Négociations de prêt conclues le 12 novembre 2005)

1. Le Ministère de l'agriculture et des coopératives (MAC) du Gouvernement de la République de Zambie (le "Gouvernement") ouvre et tient, dans une banque commerciale agréée par le FIDA, un compte courant libellé en kwacha zambiens pour les opérations du projet.
2. **Pratiques phytosanitaires.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales conformes aux termes des conditions générales, le Gouvernement prend ou fait prendre, dans le cadre du projet, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide qui soit interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou l'Organisation mondiale de la santé.
3. **Contribution de contrepartie.** Le Gouvernement exonère de droits et taxes l'importation, l'achat et la fourniture de tous biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt. La valeur des exonérations ainsi accordées est imputée à la contribution de contrepartie que le Gouvernement s'engage à fournir au projet. La valeur de cette contribution exclut celle des traitements versés aux fonctionnaires qui participent à l'exécution du projet.
4. **Assurance du personnel du projet.** Le Gouvernement assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident conformément aux procédures d'usage.
5. **Problématique hommes-femmes.** Le Gouvernement et chaque partie au projet veillent à ce que les femmes soient représentées dans les activités du projet et à ce qu'elles bénéficient de façon appropriée de ses produits.
6. **Entretien et utilisation des véhicules.** Le MAC met à disposition et entretient les véhicules fournis dans le cadre du projet pour lutter contre les maladies et appuyer les activités de reconstitution du cheptel de trait.
7. **Assistance technique.** Le MAC recrute l'assistance technique requise pour mettre en œuvre les activités du projet.
8. **Contribution des communautés.** Les paysans prennent en charge une part progressivement croissante des vaccinations contre la theilériose, y compris le coût des vaccins et celui de leur livraison directe; cette part est versée sur le compte de réserve ouvert à cette fin.
9. **Suspension.** Le FIDA:
  - a) pourra suspendre, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt en cas de survenue de l'un quelconque des événements énoncés ou si le manuel d'exécution du projet ou l'une de ses dispositions a été suspendue, résiliée ou modifiée sans l'autorisation préalable du FIDA; et
  - b) suspendra, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt si le rapport d'audit demandé dans l'Accord de prêt n'a pas été dûment établi dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice comptable précisée dans cet accord.

10. **Conditions d'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- a) le MAC a créé le comité de pilotage du projet;
- b) l'UCP a été dûment créée, avec le coordonnateur du projet, le responsable de la passation des marchés et des questions financières, le responsable du suivi et de l'évaluation, et un responsable de la reconstitution du cheptel de trait qualifié et expérimenté satisfaisant aux exigences du FIDA;
- c) le projet de manuel d'exécution du projet a été approuvé par le Fonds;
- d) le plan de travail et budget annuel de la première année du projet a été approuvé par le Fonds;
- e) le Gouvernement a ouvert pour la theilériose un compte de réserve sur lequel seront versés les paiements effectués par les bénéficiaires au titre des vaccinations, selon des modalités qui satisfont le FIDA;
- f) l'Accord de prêt a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- g) un avis juridique favorable délivré par le Ministre de la justice ou par toute autre autorité juridique agréée par le FIDA et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA a été remis à ce dernier par le Gouvernement.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2003 1/</b>	743	<b>GNI per capita (USD) 2003 1/</b>	380
<b>Total population (million) 2003 1/</b>	10.40	<b>GDP per capita growth (annual %) 2003 1/</b>	3.5
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2003 1/</b>	14	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/</b>	22 a/
<b>Local currency</b>	Kwacha (ZMK)	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	ZMK 4 600
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	1.9	GDP (USD million) 2003 1/	4 335
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	38	Average annual rate of growth of GDP 1983-1993	1.3
Crude death rate (per thousand people) 2003 1/	23	1993-2003	2.0
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	102	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Life expectancy at birth (years) 2003 1/	37	% agriculture	23
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	27
Poor as % of total rural population 2/	n/a	% manufacturing	12
Total labour force (million) 2003 1/	4.40	% services	50
Female labour force as % of total 2003 1/	43	Consumption 2003 1/	
<b>Education</b>		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	15
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	82 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	66
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 1/	20 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	19
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2003 1/	940
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 2/	47 a/	Merchandise imports 2003 1/	1 503
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 2/	28 a/	Balance of merchandise trade	-563
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	6 a/	before official transfers 2003 1/	n/a
Physicians (per thousand people) 2003 1/	n/a	after official transfers 2003 1/	n/a
Population using improved water sources (%) 2002 2/	55	Foreign direct investment, net 2003 1/	100
Population with access to essential drugs (%)	n/a	<b>Government Finance</b>	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	45	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2003 1/	n/a
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	14 a/	Total external debt (USD million) 2003 1/	6 425
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2003 1/	124 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2003 1/	121
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	107	Total debt service (% of exports of goods and services) 2003 1/	28
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	1 564	Lending interest rate (%) 2003 1/	41
<b>Land Use</b>		Deposit interest rate (%) 2003 1/	22
Arable land as % of land area 2003 1/	7 a/		
Forest area as % of total land area 2003 1/	42 a/		
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	1 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators*, CD ROM 2005

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

**PREVIOUS IFAD FINANCING IN ZAMBIA**

<b>Project Name</b>	<b>Initiating Institution</b>	<b>Co-operating Institution</b>	<b>Grant/Lending Terms</b>	<b>Approval</b>	<b>Effectiveness</b>	<b>Current Closing Date</b>	<b>Acronym</b>	<b>Denominated Currency</b>	<b>Approved Amount</b>
Eastern Province Agricultural Development Project	IBRD	IBRD	I	22 Apr 81	11 Mar 82	30 Jun 88	L-I-66-ZA	SDR	9 000 000
North-Western Province Area Development Project	IFAD	IDA	HC	14 Sep 82	03 Mar 83	31 Jul 92	L-I-104-ZA	SDR	11 950 000
Smallholder Services Rehabilitation Project	IFAD	IDA	Grant	03 Dec 87	24 Sep 87	31 Dec 88	G-S-7-ZA	USD	71 000
			HC	09 Sep 87	15 Apr 88	31 Dec 95	L-I-206-ZA	SDR	9 100 000
			HC	09 Sep 87	27 Apr 88	31 May 96	L-S-7-ZA	SDR	7 100 000
North-Western Province Area Development Project – Phase II	IFAD	UNOPS	Grant	12 Dec 91	14 Jan 92	01 Apr 92	G-S-27-ZA	USD	100 000
			HC	11 Dec 91	26 Jun 92	31 Dec 00	L-I-293-ZA	SDR	9 250 000
			HC	09 Sep 87	26 Jun 92	31 Dec 00	L-S-28-ZA	SDR	2 750 000
Southern Province Household Food Security Programme	IFAD	UNOPS	HC	05 Dec 94	28 Mar 95	30 Jun 03	L-I-368-ZM	SDR	10 400 000
Smallholder Irrigation and Water Use Programme	IDA	UNOPS	HC	12 Apr 95	09 Apr 96	31 Dec 02	L-I-377-ZM	SDR	4 300 000
Forest Resource Management Project	IFAD	UNOPS	Grant	31 Dec 99	26 Jun 02	31 Dec 08	Cof-I-520	USD	123 366
			Grant	23 Dec 99	16 Feb 00	30 Jun 02	G-I-88-ZM	USD	85 000
			HC	09 Dec 99	26 Jun 02	31 Dec 08	L-I-520-ZM	SDR	9 150 000
Smallholder Enterprise and Marketing Programme	IFAD	IFAD	Grant	22 Dec 99	16 Feb 00	30 Jun 08	G-I-89-ZM	USD	80 000
			HC	09 Dec 99	07 Nov 00	30 Jun 08	L-I-521-ZM	SDR	11 550 000
Rural Finance Programme	IFAD	UNOPS	HC	02 Dec 04	Pending	-	L-I-643-ZM	SDR	9 250 000

Note: HC = highly concessional; IBRD = International Bank for Reconstruction and Development; IDA = International Development Association; UNOPS = United Nations Office for Project Services.

## LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<b>Goal</b>			
Increase in incomes and food security among poor smallholder farmers through the restoration of their access to draught animal power	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reduction in % of smallholder farmers living below the poverty <b>line</b></li> <li>• Increase in household asset ownership</li> <li>• Reduction in the prevalence of under-height for age children (below 5 years old)</li> </ul>	Central Statistical Office Benchmark, mid term and completion <b>review</b> Ministry of Health records	Macro-economic environment remains conducive to investment, private sector development, and trade
<b>Objective</b>			
Reduction in the incidence of ECF and CBPP to levels which will allow re-establishment and growth of smallholder cattle herds.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• % increase in cattle herd in key project areas</li> <li>• Reduction of incidence of ECF outbreaks</li> <li>• # of smallholder owned juvenile animals vaccinated against ECF annually</li> <li>• Prevalence of CBPP in Western Province – (declaration of Zambia as free of CBPP).</li> </ul>	PCU records National Statistical Service DCSU records no cases of positive tests from sera sampling Increased demand and payment for ECF vaccines by smallholder livestock owners.	DSCU functions adequately and provides Early Warning of <b>any</b> disease outbreaks Recurrent budget covers other potential killer livestock diseases Extension network provides adequate training for farmers in improved animal husbandry
Re-stocking of smallholder farmers who have lost their cattle due to disease in a manner and to a level which will provide them with sustainable access to draught animal power	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # of recipient livestock management groups</li> <li>• # of livestock management groups with increased access to DAP</li> <li>• # of 1<sup>st</sup> generation recipients</li> <li>• # of 2<sup>nd</sup> generation recipients</li> <li>• # of calves dropped</li> <li>• Increase in area cultivated using DAP</li> <li>• # of beneficiary women headed households</li> </ul>	Case studies Benchmark and completion assessment Participatory monitoring and evaluation reports.	Cattle owners pay their share of the full costs of ECF vaccination. MACO is committed to developing equitable cost recovery procedures for control of selected animal diseases that are not declared of National Importance.
<b>Outputs</b>			
<b>Animal disease control</b>			
Disease control development	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effective operational DCSU established</li> </ul>	CVRI/NALEIC and DCSU records	Political will to tackle animal diseases
East coast fever management and research	<ul style="list-style-type: none"> <li>• # of pre-vaccination and post-vaccination surveillance surveys conducted</li> <li>• # of cattle sampled and ~ of serum collected</li> <li>• # of cross immunity trials</li> <li>• New vaccine developed for Central and Copper belt region</li> <li>• # of animals vaccinated</li> </ul>	CVRI/NALEIC and DCSU records	MACO commitment and mobilisation of resources to ECF and CBPP campaigns.
CBPP eradication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pre-vaccination screening</li> <li>• # of infected animals slaughtered</li> <li>• Surveillance and monitoring techniques</li> </ul>	CVRI/NALEIC and DCSU records	

Narrative Summary	Impact/Result Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
	<ul style="list-style-type: none"> <li>developed</li> <li># of animals vaccinated in each round</li> </ul>		
<b>Draught animal power-oriented restocking</b> Support to livestock transfer management  Livestock transfers	<ul style="list-style-type: none"> <li># of service providers contracted</li> <li># of CLW's trained</li> <li>Training curricula for crops, livestock, education, health and nutrition technicians</li> <li># of smallholder groups established and trained</li> <li># of livestock distributed</li> <li># of livestock passed on through effective group management</li> </ul>	PCU Reports and Records Reports from service providers  PCU Reports and Records Reports	Competence of service providers Efficient PCU oversight and facilitation Farmers willing to improve animal husbandry and work collectively.
<b>Project management</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disbursements against appraisal targets</li> <li>M&amp;E/MIS set up and used for decision-making</li> <li>Physical progress against appraisal targets</li> <li>Timely progress and financial reports submitted</li> <li>Acceptable audits, procurement &amp; financial reports</li> </ul>	PCU Reports AWP&B Supervision missions IFAD follow-up missions	Efficient and capable PCU staff recruited Transparent criteria developed/applied. Procurement undertaken in a transparent and competent way
<b>Inputs (USD '000)</b>	<b>Financing (USD million)</b>		
Vehicles 1 752	IFAD 10.1		
Equipment and Materials <b>4 318</b>	GRZ 2.6		
Training, Works., Studies <b>996</b>	Beneficiaries 2.3		
Technical Assistance <b>292</b>			
Service Contracts 474			
Fund for Cattle Purchase <b>2 730</b>			
Salaries and Allowances 3 059			
Operation & Maintenance 1 372			
Total <b>14 993</b>			

## ORGANIGRAMME

